

Monsieur Philippe SILVE Président UNPI 06 21 rue Alberti 06000 NICE

Nice, le 0 8 NOV 2018

Monsieur le Président,

Le 24 octobre 2018, j'ai pris connaissance de votre courrier relatif à vos interrogations sur la taxe foncière métropolitaine.

Le 23 octobre dernier, la ville de Nice a signé avec Monsieur Perrin, Président de l'UNPI, une charte d'engagement, que vous trouverez en pièce jointe, sur la neutralité fiscale de l'impôt métropolitain pour les Niçois. Monsieur Perrin a salué la démarche de la Ville vis à vis de l'UNPI et qualifié sa gestion d'exemplaire.

Aussi, me permettrez-vous d'être surpris de la teneur de vos propos et notamment des doutes que vous émettez quant à l'engagement de notre Maire Président pour défendre le pouvoir d'achat des habitants de la ville de Nice.

Je reste à votre disposition pour échanger et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Je une a vole dispositor paus échanges un ce mol dispositor paus échanges de la complexité de

Philippe PRADAL

Conseiller métropolitain délégué